





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-374**

Séance publique du

6 octobre 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20231006- lmc1246143-DE-1-1
Date de signature : 12/10/2023
Date de réception : mercredi 11 octobre 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT POUR LE PROJET CULTUREL "LES GRANDES ONDES", MIS EN OEUVRE PAR LA MAISON INTERNATIONALE DES ÉCRITURES CONTEMPORAINES D'AIX-EN-PROVENCE

Le 6 octobre 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 septembre 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Alain PARRA à Madame Josy PIGNATEL.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Sylvain DIJON, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées
et Attractivité

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2023

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT POUR LE PROJET CULTUREL "LES GRANDES ONDES", MIS EN OEUVRE PAR LA MAISON INTERNATIONALE DES ÉCRITURES CONTEMPORAINES D'AIX-EN-PROVENCE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Maison des Écritures Contemporaines d'Aix-en-Provence, service de la Ville rattaché à la Direction Générale Adjointe Culture Patrimoine Musées Attractivité, souhaite déposer une demande de subvention, dans le cadre du programme « Action culturelle et langue française - DRAC Provence- Alpes-Côte d'Azur », pour le projet « Les grandes ondes».

Cette subvention, à hauteur de 9 000 €, est sollicitée pour une exécution entre octobre 2023 et mai 2024.

Le projet a pour ambition de réunir les publics des deux rives de la méditerranée en accueillant l'écrivain algérienne Samira Négrouche en résidence à Aix-en-Provence et l'écrivain français Marin Fouqué en résidence à Alger.

Chacun d'eux devra être accompagné lors de leurs séances d'ateliers d'écritures de la réalisatrice de podcasts Norah Benarroush Orsoni, qui aura pour fonction de recueillir les échanges des participants en vue de produire un ensemble des capsules sonores.

Les ateliers seront menés dans une triple perspective :

- créer une narration partagée des deux côtés de la méditerranée autour des mots qui relient la langue arabe et la langue française, ces mots qui sont aujourd'hui dans le langage courant et qui participe de l'histoire commune linguistique des deux pays. Azimut, charabia, sucre, toubib, bled, épinard, orange, gilet, jupe... ils sont nombreux ces mots voyageurs dont on ne connaît parfois pas les racines communes...
- créer des objets sonores qui, tout en accompagnant les ateliers, donnent à entendre la sonorité des mots de part et d'autre de la méditerranée pour en saisir la pleine acception, à la fois le sens et la symbolique culturelle.
- créer une performance scénique portée par les deux écrivains, accompagnés par les artistes de la scène rap aixoise, à partir des textes recueillis. Cette performance sera proposée dans la cadre de la Biennale d'art et de culture de la Ville d'Aix-en-Provence en mai 2024.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la demande de subvention pour le projet «Les grandes ondes » ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document afférent à ce dossier ;
- **AUTORISER** Monsieur le Chef de service comptable du Service de Gestion Comptable d'Aix-en-Provence à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2023-374 - DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT POUR LE PROJET CULTUREL
"LES GRANDES ONDES", MIS EN OEUVRE PAR LA MAISON INTERNATIONALE DES
ÉCRITURES CONTEMPORAINES D'AIX-EN-PROVENCE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Perrine MEGGIATO



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»